

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Justice : 18 véhicules de plus pour l'ensemble des Cours d'appel

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

LA ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargé des Droits de l'Homme, Erlyne Antonela Ndembet-Damas, vient de faire un pas de plus vers le respect des engagements pris par le gouvernement dans le cadre du dialogue permanent avec les partenaires sociaux. En mettant notamment à la disposition de l'ensemble des Cours d'appel un 2e lot de véhicules de luxe flambant neufs, (18 au total) de marque Rexton 4x4.

Cette dotation a été réceptionnée, mercredi dernier, par le président du Syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag), Germain Ella Nguema, au sortir d'une réunion avec le membre du gouvernement. Une rencontre qui

avait pour but de faire justement le point des avancées des revendications dudit syndicat. Il en ressort, entre autres, que la revendication liée à la dotation de véhicules de service est désormais satisfaite, vu que, selon la tutelle, " l'État a payé cash 109 véhicules auprès de trois concessionnaires connus en attendant leur livraison. Selon leur disponibilité sur le territoire national. 12 véhicules seront livrés au mois d'avril, alors que 43 autres sont prévus pour le mois de mai 2023. Conformément aux engagements pris par les concessionnaires", a assuré le secrétaire général du ministère, François Mangari.

En ce qui concerne le texte sur la carrière des magistrats déjà adopté en Conseil des ministres, le secrétaire général a rassuré le Synamag de ce qu'il "a été adopté conformément au projet de statut

du magistrat conçu au niveau de la commission paritaire qu'il préside. Il sera accompagné d'un document portant simulation sur l'incidence financière que devrait engendrer son adoption au Parlement ". Par ailleurs, pour ce qui est de l'achat des costumes d'audience (367 en tout), la tutelle a souligné qu'ils ont déjà été commandés. Quant à la régularisation des situations administratives, les choses sont en bonne voie et suivent leur cours. Des avancées visiblement considérables, qui n'ont pas laissé insensible le président du Synamag. Lequel s'est dit satisfait de



Photo: SNN

Vue partielle du deuxième lot de véhicules mis à la disposition des Cours d'appel.

ces progrès, non sans remercier le gouvernement. Aussi, a-t-il promis de se référer à la base pour juger de l'opportunité de la levée du mouvement de grève. Pour cela, il de-

mande à l'administration toute la documentation nécessaire comme preuve à présenter à l'ensemble des magistrats en assemblée générale prévue ce jour.

SGS : la sûreté, l'affaire de tous !

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

DÉFINIE comme un ensemble de mesures visant à se protéger contre la malveillance, la sûreté est une affaire qui interpelle tout le monde. Se distinguant de la sécurité qui, elle, englobe les mesures visant à se protéger des accidents, les dispositions de sûreté s'imposent aux entreprises comme une nécessité afin de maintenir leur business. Elle a pour objectif de protéger les collaborateurs, les informations, les installations dans le cadre de leur travail en mettant en place des moyens humains, organisationnels et techniques.

Jérôme Andjoua, directeur général de la Société gabonaise des services (SGS) en a fait l'axe central d'une rencontre dénommée "Matinée sûreté", le vendredi 10 mars dernier, à l'hôtel Radisson Blu, en conviant ses partenaires, les responsables d'administrations publiques, d'entreprises, etc. Il y avait comme orateurs les représentants de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), de l'Of-

lice nationale de la sûreté et de la facilitation des aéroports du Gabon (ONSFAG) et de la Marine marchande.

Pour Christophe Schneider, directeur commercial de la SGS, cette Matinée visait non seulement à susciter une prise de conscience autour des deux notions (sûreté et sécurité), mais également à montrer que disposer d'un personnel formé à la sûreté en entreprise est un investissement et non un coût. Et que l'audit sûreté était un outil indispensable pour les directeurs. Ce qui leur permet de disposer d'une photographie à l'instant T des mesures en place et d'en mesurer leur pertinence.

Avec un effectif de plus de 3 500 collaborateurs, la SGS se positionne aujourd'hui comme le leader dans ce domaine. Dans ses compétences, on note, entre autres, le gardiennage, le convoyage de fonds, la formation sûreté et incendie, la mise en place de nouvelles technologies, la géolocalisation, la télésurveillance et vidéosurveillance. Ce qui lui confère la confiance de sa clientèle et l'image d'une société professionnelle et compétente.



APPEL D'OFFRES

La Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG) lance un appel d'offres relatif à la **Téléconduite des réseaux électriques du RIC de la Direction Région Est** :
Lot n°1 : fourniture, paramétrage et installation des équipements de télétransmission.

Commanditaire
Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG).

Objet du marché
Téléconduite des réseaux électriques du RIC de la Direction Région Est.

Date de lancement
Lundi 20 Mars 2023.

Source de financement
Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG).

Critères d'éligibilité
Les critères d'éligibilité seront détaillés dans le règlement particulier d'appel d'offres fourni dans le dossier d'appel d'offres.

Retrait des dossiers d'appel d'offres
Les dossiers d'appel d'offres sont à retirer, sur une clé USB neuve, à l'adresse suivante :

Direction des Achats et Stocks de la SEEG
Base Technique SEEG, sise en face de l'immeuble GABON TELECOM
B.P : 2082 Libreville - Gabon
Tel : 011 76 76 07

Le retrait du dossier complet d'appel d'offres est conditionné par la présentation du reçu de paiement.

Frais de dossier (non remboursables)
300 000 FCFA à régler à la caisse située au 4ème étage du Siège social de la SEEG entre 12h00 et 15h00.

Période de retrait des dossiers d'appel d'offres
Du lundi 20 au vendredi 24 mars 2023, de 08h00 à 15h30.

 seeg gabon www.seeg-gabon.com